

# Comment sauter le pas de la téléconsultation médicale ?

Stéphanie Hervier

Cofondatrice de Medaviz  
stephanie.hervier@medaviz.io

## Prix de l'innovation du forum dermato-connecté 2019 de la FFFCEDV

Le 17 mai dernier, Medaviz a présenté sa solution de téléconsultation médicale à 80 dermatologues lors du Forum dermato-connecté organisé par la FFFCEDV à Marseille. Cinq autres solutions étaient également présentées, et c'est notre outil qui a été choisi par les praticiens présents pour remporter le prix de l'innovation ! Les dermatologues ont notamment souligné la simplicité et le pragmatisme de notre outil. L'occasion de partager aujourd'hui les clés pour intégrer la téléconsultation à votre quotidien.

Vous en avez probablement entendu parler : depuis le 15 septembre 2018, les actes de téléconsultation entre un médecin et ses propres patients sont désormais pris en charge par l'Assurance-Maladie, avec l'entrée en vigueur de l'Avenant 6 à la convention nationale organisant les rapports entre les médecins libéraux et l'Assurance-Maladie. Vous pouvez donc proposer ce nouveau mode de consultation par visioconférence à vos patients, à condition de les avoir vus au moins une fois en présentiel au cours des douze derniers mois. L'acte sera alors remboursé sur la même base qu'une consultation physique.

Les cas d'application sont nombreux dans le cadre du suivi de vos patients en dermatologie. On peut citer le suivi d'eczéma, le traitement du pityriasis versicolor ou encore le suivi de l'ulcère chronique. Mais des freins subsistent pour franchir le pas : manque de temps, coût des solutions technologiques, crainte de se faire imposer des téléconsultations par ses patients, déshumanisation de la relation patient-médecin...



Medaviz

Bonjour, vous êtes :



UN MÉDECIN >



UN PATIENT >

A propos des cookies

Nous utilisons des cookies et autres traces pour améliorer le fonctionnement de notre site et votre expérience. En continuant votre navigation, vous acceptez leur utilisation.

En savoir plus

Accepter

Chez Medaviz, nous sommes convaincus que la téléconsultation est un service rendu au médecin. Vous gagnez du temps avec ce mode de consultation, en retirant notamment les démarches administratives de début et fin de consultation présente. Vous percevez une rémunération pour des actes que vous effectuiez auparavant par téléphone. Vous gagnez en flexibilité dans votre emploi du temps et pouvez notamment travailler à distance. Vous améliorez le suivi de vos patients, en évitant des déplacements parfois inutiles et en leur apportant une réponse plus rapide. Surtout, avec notre outil, c'est

vous qui gardez la main sur ces actes : vous décidez des patients à qui vous proposez la téléconsultation et des motifs les plus appropriés.

La clé pour passer le cap est de démarrer par des cas simples et d'y aller progressivement ! Toutes les consultations de dermatologie ne se prêtent pas à un échange à distance. Surtout, donnez-vous le temps de maîtriser ce nouveau mode de consultation et la technologie qu'il nécessite. Commencez par quelques téléconsultations par mois, pour voir, avec des patients que vous connaissez bien. C'est ainsi que vous gagnerez en aisance et que vous pourrez



Créez votre compte médecin **gratuitement**, en quelques minutes.

PRÉNOM Jean *	NOM Dupond *
EMAIL contact@email.com *	
MOT DE PASSE 8 caractères minimum *	
<input type="checkbox"/> En créant mon compte, j'accepte les conditions générales de services. *	

CRÉER MON COMPTE

J'ai déjà un compte

véritablement mesurer les bénéfices de la téléconsultation. Puis progressivement, étendez le champ d'application.

Parmi les avantages de Medaviz, nous vous proposons un accès gratuit à notre outil de téléconsultation médicale. Vous pouvez vous inscrire en quelques clics depuis notre site internet dédié : [www.medaviz.com/inscription](http://www.medaviz.com/inscription)

Pourquoi sommes-nous gratuits ? Pas d'inquiétude : notre outil est entière-

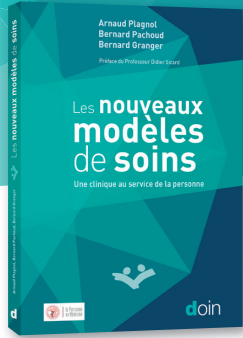
ment sécurisé, et tous les flux de données sont stockés chez un hébergeur de données de santé agréé, comme l'impose la réglementation. Nous voulons cependant accompagner le déploiement de la télémédecine en France en levant l'une des barrières : le coût ! Nous vous laissons donc faire vos armes avec notre outil, qui permet la pose de rendez-vous, la visioconférence, l'échange de documents, la cotation et la facturation de l'acte. En parallèle, nous

opérons une offre payante à destination des organisations territoriales (type CPTS ou MSP), pour leur permettre d'orchestrer la ressource médicale locale et déployer une permanence de soins.

Convaincu ? N'attendez plus, et franchissez le pas !


**Liens d'intérêts :** l'auteur est Cofondatrice de Medaviz.





## Les nouveaux modèles de soins

Une clinique au service de la personne



- Arnaud Plagnol
- Bernard Pachoud
- Bernard Granger

### Repenser le prendre-soin par des pratiques innovantes

**D**e profondes mutations dans la conception des soins sont en gestation et convergent vers la même aspiration : une attention à l'humain, aux échanges, aux ressources et aux aspirations de la personne soignée, dans sa singularité inaliénable.


Cette nouvelle culture du prendre-soin nourrit déjà les pratiques soignantes et s'appuie sur des concepts novateurs issus des expériences de cliniciens engagés ou portés par des mouvements d'usagers.

Ce volume présente les plus dynamiques de ces nouveaux modèles de soins, leurs fondements, principes communs et développements cliniques concrets.

Collection **La Personne en Médecine**

- Octobre 2018
- 17 x 24 cm, 224 pages
- ISBN : 978-2-7040-1582-5
- **36 €**

En savoir + sur [www.jle.com](http://www.jle.com)



Également disponible en Ebook

